

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 3.1 : Mettre en place un programme de transition numérique des entreprises

Niveau de priorité	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Haute</u> <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Basse
Axes stratégiques ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Innover par et avec le numérique ■ Engager le développement régional de la filière numérique ■ <u>Accompagner la transition numérique de l'économie calédonienne</u>
Présentation	
Constat	<ul style="list-style-type: none"> ■ La transition numérique des entreprises représente les mutations qu'engendre la mise en œuvre des technologies numériques disruptives (big data, cloud computing, impression 3D, Internet des objets, réseaux sociaux, mobilité, etc.) au sein de leur organisation. Leur usage impacte directement leur modèle économique qu'elles doivent repenser ■ L'usage des technologies numériques est aujourd'hui un véritable enjeu de compétitivité pour les entreprises. Il permet d'améliorer leurs processus, réduire leurs coûts, consolider leurs offres, accélérer leurs décisions, innover, etc. Mc Kinsey France évalue à : <ul style="list-style-type: none"> ■ +40 % l'augmentation brute potentielle du résultat opérationnel pour une entreprise qui réussit sa mutation numérique ■ -20% le risque de réduction du résultat opérationnel pour une entreprise qui ne parviendrait pas à s'adapter ■ Toutefois, certaines entreprises, plus particulièrement les TPE et les PME, n'ont pas conscience de ces enjeux et doivent être accompagnées afin d'amorcer leur transition numérique et la réussir ■ Il est donc nécessaire que la Nouvelle-Calédonie incite ses entreprises à prendre le virage du numérique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sensibiliser et former les entreprises calédoniennes, plus particulièrement les TPE et les PME, aux usages du numérique et aux opportunités qu'ils offrent ■ Aider et accompagner les entreprises à intégrer les outils et usages du numérique dans leur organisation afin d'améliorer leur compétitivité et développer de nouvelles activités ■ Mettre à œuvre les moyens permettant d'inciter les entreprises calédoniennes à s'engager dans leur transition numérique ■ Mettre en place les outils de communication associés
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'action consiste à mettre en place les moyens nécessaires à l'accompagnement des entreprises calédoniennes dans leur mutation numérique, en s'appuyant sur un réseau de conseillers du secteur public (Chambres consulaires, provinces) et de consultants du secteur privé au contact direct des entreprises. L'organisation de ce réseau est à définir ■ Deux dispositifs ont ainsi été envisagés. Le premier serait une généralisation du « Passeport Pour l'Economie Numérique » de la Chambre de métiers et de l'artisanat aux autres chambres consulaires, qui adapteraient le contenu en fonction de leurs ressortissants. Pour rappel, ce dispositif a pour but de sensibiliser et former les entreprises aux usages du numérique dans le cadre de plusieurs modules. Ces derniers font l'objet à la fois de formations, de création de supports (plaquettes, brochures, etc.), d'initiation et de mise à disposition d'outils. Parmi ces modules, on peut citer : <ul style="list-style-type: none"> ■ Présence sur Internet (Site web, e-commerce, réseaux sociaux, plateforme collaborative) ■ Mise en place d'outils informatiques de gestion d'entreprise (gestion de la relation client, comptabilité, facturation, etc.) ■ Utilisation des outils mobiles (tablettes, smartphone, etc.)

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 3.1 : Mettre en place un programme de transition numérique des entreprises

	<ul style="list-style-type: none"> ■ Stockage / archivage / externalisation des données (cloud / Saas) ■ Confiance numérique et sécurité (signature électronique, etc.) ■ Initiation aux démarches administratives en ligne ■ Le second serait un dispositif d'aide et d'accompagnement permettant aux entreprises d'intégrer les outils et usages du numérique dans leur organisation. Il est inspiré du dispositif « Chèque numérique », l'une des mesures phares du programme « Transition numérique » de l'Etat, dont le but est de soutenir financièrement les entreprises qui souhaitent s'engager dans une stratégie numérique : <ul style="list-style-type: none"> ■ Diagnostic et recommandations assortis d'une estimation du retour sur investissement ■ Accompagnement pour une présence efficace en ligne ■ Accompagnement au développement du numérique en interne ■ Formation et appropriation des outils numériques par les salariés de l'entreprise ■ Les deux dispositifs devront faire l'objet d'une campagne de communication afin d'assurer leur promotion ■ Un cadrage détaillé de l'action avec les différents partenaires concernés est à mener à son lancement <p>Remarque : La CMA a lancé en 2008 l'action « Passeport Pour l'Economie Numérique » et a traité environ 2000 entreprises depuis. Le « Passeport Pour l'Economie Numérique » est un succès. On note cependant que l'offre de services associée doit s'adapter aux évolutions rapides du domaine du numérique. A ce jour, la CMA consacre 1 ETP au dispositif. De plus, son accès est gratuit</p>
Communication et animation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relais de communication en NC : <ul style="list-style-type: none"> ■ Structures publiques impliquées dans le dispositif (CCI, CMA, CA, provinces, etc.) ■ Associations (ONNC, grappes d'entreprises, ACTIC et les associations patronales) ■ Supports de communication : <ul style="list-style-type: none"> ■ Réseaux sociaux (FB, twitter, etc.) et sites web des structures porteuses ou impliquées dans le programme ■ Mise en place d'un portail web dédié à la filière numérique en Nouvelle-Calédonie (cartographie, indicateurs, réseau social, etc.)
Cibles de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Entreprises de tous secteurs (hors filière numérique) avec une priorisation autour des TPE et PME
Portée géographique de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ En Nouvelle-Calédonie
Caractère International de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Contact et échanges potentiels avec les structures impliquées dans le programme « Transition numérique » de l'Etat (http://transition-numerique.fr)
Organisation et conduite du projet	
Gouvernance et pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise d'ouvrage : <ul style="list-style-type: none"> ■ Lancement et coordination par la cellule ECONUM du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ■ Animation du réseau de conseillers : chambres consulaires, provinces ou associations tiers ■ Maître d'œuvre de l'action :

Développement de la filière numérique en Nouvelle-Calédonie et de son écosystème

Action n° 3.1 : Mettre en place un programme de transition numérique des entreprises

	<ul style="list-style-type: none"> ■ « Passeport Pour l'Economie Numérique » : chambres consulaires, provinces ou associations tiers ■ « Chèque numérique » : provinces, chambres consulaires, ou associations tiers
Partenaires tiers	<ul style="list-style-type: none"> ■ Provinces ■ Chambres consulaires ■ Associations (OPEN NC, ONNC, Actic, autres)
Autres éléments de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Animation du réseau de conseillers par les chambres consulaires, les provinces ou les associations tiers <ul style="list-style-type: none"> ■ « Passeport Pour l'Economie Numérique » : échanges sur le contenu des modules ■ « Chèque numérique » : échanges sur le dispositif et le choix des lauréats
Descriptif des Ressources requises	<p>En investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Néant <p>En fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Subvention annuelle pour le dispositif « Passeport Pour l'Economie Numérique » ■ Subvention annuelle pour le dispositif « chèque numérique » ■ Lancement et coordination de l'action : ressources humaines de la cellule ECONUM du gouvernement ■ Accompagnement des entreprises, gestion des dispositifs et communication : ressources humaines des chambres consulaires, des provinces et/ou d'associations tiers
Pré requis de mise en œuvre et/ou projets dépendants	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dans le cadre de cette action, il serait intéressant de mettre en place une enquête et un focus groupe pour déterminer précisément le profil, les usages et les besoins des entreprises locales. Ces enquêtes permettrait d'adapter les deux dispositifs en conséquence dans le temps
Risques	<p><input type="checkbox"/> Haut <input checked="" type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Bas</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'absence d'adhésion des entreprises ■ Une offre inadaptée aux profils des entreprises (contenus et/ou format)
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> ■ FCS 1 : Mobilisation et champ de compétences des conseillers ■ FCS 2 : Efficacité de la communication ■ FCS 3 : Qualité des prestations (formation et conseil) et format adaptés. Il est important de prendre en compte le fait que les petites structures sont souvent moins engagées dans leur transition numérique, par manque de disponibilité

Evaluation du projet

Budget global	Charge de travail globale (jours)	<p>Ressources cellule ECONUM du gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 5 jours pour la généralisation du « Passeport Pour l'Economie Numérique » ■ 20 jours pour le « Chèque numérique », dont 10 jours de suivi/an ■ 30 jours d'assistance par un cabinet externe <p>Ressources chambres consulaires et provinces :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 1 ETP par chambre consulaire pour le « Passeport Pour l'Economie Numérique » ■ Ressources provinciales pour la gestion des aides ■ Ressources à définir pour l'animation du réseau de conseillers
	Coût en investissement (MXPF) (hors charges internes)	<ul style="list-style-type: none"> ■ / XPF
	Coût en fonctionnement (MXPF)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place des deux dispositifs : 3,6 MXPF soit 30000€ (assistance de la cellule ECONUM du gouvernement) ■ « Passeport Pour l'Economie Numérique » <ul style="list-style-type: none"> ■ Budget prévisionnelle de 4 MXPF/an par chambre (sensibilisation, formation, supports de communication) ■ Coûts des conseillers : 6 MXPF/an pour un conseiller par chambre ■ Chèque numérique <ul style="list-style-type: none"> ■ Montant de la subvention aux entreprises à définir avec les provinces
Mode de financement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Passeport pour l'économie Numérique : <ul style="list-style-type: none"> ■ Subventions annuelles des chambres consulaires par les collectivités ■ Chèque numérique <ul style="list-style-type: none"> ■ Financement par les provinces 	
Délai de réalisation de l'action (mois)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sur une période de 12 mois chaque année à compter de la date de lancement des dispositifs 	
Calendrier et fréquence de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Action à conduire au cours de l'année 2019 	
Valeur ajoutée économique de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création d'un marché (conseil, équipement, logiciel, services numériques) pour la filière numérique ■ Maintien et augmentation de la compétitivité des entreprises calédoniennes ■ Croissance des ventes en ligne ■ Augmentation du pouvoir d'achat ■ Augmentation du PIB 	
Critères	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'entreprises ayant bénéficié du dispositif : téléchargement de plaquette/support didactique, 	

d'évaluation de l'action	nombre de formations dispensées, etc. <ul style="list-style-type: none">■ Nombre de chèques numériques versés■ Nombre de sites web créés■ Nombre d'entreprises présentes sur les réseaux sociaux
Esquisse du plan d'exécution de l'action	<ul style="list-style-type: none">■ Etude de cadrage – 2 mois<ul style="list-style-type: none">■ Etude de préfiguration des deux dispositifs : contenu, gouvernance et acteurs■ Ajustement du budget prévisionnel■ Phase de préparation et de lancement – 2 mois■ Phase d'exécution - T0+6 mois